

Communication en Chinook

Kahta mika? Klashe nika.
Comment allez-vous? Très bien.

Grâce à la facilité pour les langues qu'il s'était découverte, l'abbé Demers en moins d'un an discourait déjà en chinook et en dialectes locaux assez bien pour prêcher l'Évangile, traduire des prières et composer des cantiques. Plus tard, suivront un dictionnaire chinook, un livre de prière, un manuel de cantiques... Une connaissance fonctionnelle de sept langues indiennes lui fut acquise rapidement au cours de ses voyages. L'anglais, qu'il parlait convenablement, facilitait ses rapports avec les officiers de la Compagnie de la Baie d'Hudson qui exerçaient le pouvoir économique et politique en Colombie. En effet, seules la bonne volonté et la protection des officiers de la Compagnie de la Baie d'Hudson permettaient aux missionnaires d'établir leurs missions sur le territoire de la Compagnie. (Réf. Présence Francophone à Victoria, C.B. 1843 – 1987, publication de L'Association Historique Francophone de Victoria, C.B., L. Agnew, F. Aubert, Gérald Moreau, Gérald Ricard, Marie Robillard, Antoinette Vaucher, Jean-Paul Vinay, 1987 p. 30-31)

Modeste Demers a apporté à sa mission salvatrice son triangle de convictions, le triple bouclier qui résume la défense du Canada français: notre foi, notre langue, nos droits. Ces droits sont garantis par l'Acte de Québec (1774) mais pour autant que l'on s'éloigne du Québec, la garantie décline et s'évanouit. Au Fort Vancouver, l'abbé Demers ne détient aucun droit ni privilège sauf ceux que lui accordent les officiers de la Compagnie de la Baie d'Hudson mais il reste sa foi et sa langue. En compagnie de son supérieur et de ses compagnons missionnaires sa langue maternelle n'est pas en danger. Les dialectes indiens, le chinook, ne sont que des véhicules temporaires tandis que l'anglais constitue le mode de communication avec le pouvoir, les officiers de la Compagnie de la Baie d'Hudson. (Réf. Présence Francophone à Victoria, C.B. 1843 – 1987, publication de L'Association Historique Francophone de Victoria, C.B., L. Agnew, F. Aubert, Gérald Moreau, Gérald Ricard, Marie Robillard, Antoinette Vaucher, Jean-Paul Vinay, 1987 p.50)

Mme Laurette Agnew écrit (Réf. Pages d'Histoire, Découvertes et réalisations en Colombie-Britannique, Monographies, Agnew Laurette, Publ. l'Association Historique Francophone de Victoria, 1992 p. 54): Le jargon que l'on appela "Chinook" fut au début employé généralement par les missionnaires, les trappeurs, les défricheurs, les pionniers, les marchands et les coureurs de bois. L'on s'en servait comme un genre de langue universelle. Il y avait vingt-sept tribus indiennes qui parlaient différentes langues et qui ne pouvaient se comprendre l'une l'autre, ce qui créait un problème pour les missionnaires et les coureurs de bois. Pour résoudre ce problème, ces gens se servirent d'un mélange d'anglais, de français et de patois variés des tribus indiennes. Entre 1790 et 1810, ils créèrent une langue qui resterait dans l'histoire. Cela donnait l'occasion à plusieurs gens de différentes cultures et moeurs de former une grande famille. Lors de la traite des fourrures, cette langue fut utilisée pour les échanges de toutes sortes. En 1862, la papeterie Hibben de Victoria, C.-B. vendait les dictionnaires de langue chinook.

Le jargon chinook fut utilisé par les “engagés” de la Compagnie de la Baie d’Hudson. Pour traiter avec les innombrables tribus indiennes habitant le pays à l’ouest des Rocheuses, il fallait employer un langage que tous pouvaient comprendre. C’est ainsi que la langue de la tribu Chinook devint un jargon émaillé de mots français et anglais prononcé à la façon indienne et utilisé dans les échanges commerciaux. (Ref. Pages d’Histoire, Découvertes et réalisations en Colombie-Britannique, Monographies, Agnew Laurette, Publ. l’Association Historique Francophone de Victoria, 1992 p. 49)

Le Rév. F.N. Blanchet (qui devint Archevêque de Portland) et son compagnon, le Rév. Modeste Demers (qui devint le premier évêque de Victoria, C.B.) arrivèrent du Canada au Fort Vancouver le 24 nov. 1838. Ils devaient instruire un grand nombre de tribus indiennes ainsi que les femmes et les enfants des <<traitants>> blancs qui ne parlaient que le chinook. Les deux missionnaires se mirent à l’oeuvre et apprirent cette langue en quelques semaines. Le Père Demers apprit le plus rapidement et commença à prêcher en chinook. Il composa un vocabulaire qui devint très utile aux autres missionnaires, et des cantiques qu’il enseigna aux Indiens. Il traduisit toutes les prières indiennes dans la même langue.

C’est ainsi que le jargon chinook permit aux missionnaires de faire un travail remarquable d’évangélisation parmi les Indiens et les Métis. (Réf. Dictionnaire du P. Demers)

Dans une lettre signée par l’Évêque de Québec, Mgr Joseph Signay, des instructions sont données aux deux abbés nommés missionnaires (Réf. Un Siècle de Service, histoire des Soeurs de Sainte-Anne et de leur contribution à l’éducation en Colombie-Britannique, au Yukon et en Alaska, Edith E. Brown, traduit par Albert Beaudry, Les Soeurs de Sainte-Anne, 2004. p. 19):

<<... Afin de vous rendre utiles plus promptement aux autochtones du pays où vous êtes envoyés, vous vous appliquerez dès votre arrivée à l’étude des langues indiennes et vous veillerez à les ramener à leurs principes réguliers de manière à pouvoir publier une grammaire après quelques années de résidence là-bas.>>

Selon la préface du Dictionnaire Chinook du Dr Geo. Gibbs, publié par le Smithsonian Institution, Wash. D.C. mars 1963:

<<... L’origine de ce jargon, une langue conventionnelle, semblable à la Lingua Franca de la Méditerranée, au Negro-English-Dutch de Surinam, au Pigeon-English de la Chine et à plusieurs autres langues mixtes, remonte aux navigateurs, marchands de fourrures du siècle dernier.

Ces loups de mer explorèrent les côtes escarpées du Nord-Ouest de l’Amérique au cours de leurs voyages durant les quinze années précédant 1880. Leur rendez-vous habituel était à Nootka Sound. Pendant les échanges avec les Indiens, ils apprirent un grand nombre d’expressions et de mots chinooks. Ils les utilisaient lorsqu’ils traitaient sur la côte de l’Oregon.>>

<<... C’est à l’arrivée de la compagnie Astor que le jargon chinook connut une plus grande importance; de nombreux mots anglais y furent introduits, ainsi que pour la première fois des mots français, ou plutôt du patois français tel que parlé au Missouri et au Canada (en 1838, le Canada était les provinces de Québec et d’Ontario). Également,

vinrent enrichir le vocabulaire du jargon chinook, les dialectes des tribus indiennes environnant le Fort Astoria: le chinook pur et le chehalis.>>

Mme Laurette Agnew (ci-haut citée) explique: Au cours des années, alors que la “civilisation” pénétrait dans le milieu des aborigènes, le jargon chinook devint plus riche, plus précis. Il fut mieux connu par les employés de la Cie de la Baie d’Hudson et ceux de la Cie du Nord-Ouest, qui succédèrent à la Cie Astor. L’Oregon se peupla, les colons américains qui s’y établirent se familiarisèrent vite avec la seule langue de traite et de commerce au niveau régional. En peu de temps, le jargon devint la langue populaire, le langage universel, le lien commun de communication à travers les territoires entiers de l’Oregon, utilisé autant par les diverses tribus indiennes que par les Blancs.

Son emploi fut cependant géographiquement limité tant que la plus grande partie du commerce se fit en Oregon; mais aussitôt que les postes de traites importants et des forts, militaires et autres, furent construits plus au Nord, dans les territoires britanniques, le jargon suivit l’évolution et l’immigration humaine pour s’étaler jusque dans les territoires presque inhabités des régions de la Haute Colombie et de la Vallée du Fraser. Enfin, parmi toutes les tribus indiennes habitant entre les 42e et 57e parallèles de latitude, il n’était pas rare de trouver un interprète parlant le jargon. (Réf. Pages d’Histoire, Découvertes et réalisations en Colombie-Britannique, Monographies, Agnew Laurette, Publ. l’Association Historique Francophone de Victoria p. 52-53)

Une preuve que les religieuses parlent le jargon régulièrement, se trouve dans une lettre de Soeur Marie-Luména (Virginie Brasseur), il est écrit:

J’ai reçu vos aimables lettres et celles de mes chères compagnes, les novices, avec le plus grand bonheur; vous ne sauriez comprendre le plaisir que vous nous avez fait. Moi, je ne puis mieux l’exprimer qu’en me servant de cette expression tchinook: Mamouk tlosh naika tom tom kopa maika wawa naika paper (ça fait bon quand tu me parles sur le papier, mon coeur est content). (Réf. Mère Marie-Angèle, deuxième Supérieure générale des Soeurs de Sainte-Anne 1828-1898, Soeur Marie-Rollande, Collection Sainte-Anne, 19412 p.144)